

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 1^{er} octobre 2018 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Est absent : Michel Champigny

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2018-346 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 1^{er} octobre 2018. Il est 19 h.

5 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2018-347 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018

- | | | |
|---|---------------|--|
| 1 | Règlement 690 | Diljeet Sur
<i>Annexion de terrain Westbury</i> |
| 2 | FD.60 | JEVI
<i>Journée mondiale de la prévention du suicide</i> |
| 3 | FD.60 | Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François
<i>Demande de commandite</i> |
| 4 | FD.60 | La Grande Traversée Cycliste
<i>Demande d'aide financière</i> |
| 5 | FB.40 | L'Association pulmonaire Québec
<i>Campagne Villes et municipalités contre le radon</i> |
| 6 | FD.60 | Place aux Jeunes Haut-Saint-François
<i>Demande de soutien financier</i> |

2018-348 CORRESPONDANCES DE SEPTEMBRE 2018

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de septembre 2018 soient reçues.

ADOPTÉ

2018-349 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie. **ADOPTÉ**

2018-350 ESPACE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES A MOBILITÉS RÉDUITES ET DÉBARCADÈRE – RUE SAINT-JACQUES

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Qu'un espace de stationnement réservé pour les personnes à mobilités réduites soit installé sur la rue Saint-Jacques en face de l'immeuble du 201, rue Saint-Jacques (première case de stationnement lorsque l'on provient de la rue Angus Nord) et un débarcadère 15 minutes face à l'entrée du 201 rue Saint-Jacques. **ADOPTÉ**

2018-351 ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN DE VOIES PUBLIQUES DIVISÉES PAR LA LIMITE TERRITORIALE DES TERRITOIRES, DANS LE BUT DE PRÉVOIR LES RÈGLES DE PARTAGE DES DÉPENSES

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de East Angus à l'effet que l'entente relative à l'entretien de voies publiques divisées par la limite territoriale des territoires soit rétroactive au 1^{er} janvier 2018;

CONSIDÉRANT la résolution de la municipalité du canton de Westbury du 3 juillet 2018 mentionnant que l'entente sera effective à la date des signatures;

CONSIDÉRANT que durant une rencontre du comité conjoint entre les deux municipalités, il avait été mentionné que la facture d'asphaltage du chemin Martineau effectué en mai 2018, était attendue par la municipalité du canton de Westbury;

CONSIDÉRANT que les deux municipalités étaient conscientes des travaux nécessaires sur le chemin Martineau et qu'une demande avait été effectuée au député M. Ghislain Bolduc en 2017 par la municipalité du canton de Westbury et la Ville de East Angus pour obtenir une subvention;

CONSIDÉRANT que le chemin Martineau est un chemin mitoyen;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus obtient un tarif avantageux en lien avec la quantité de bitume achetée annuellement.

Il est unanimement résolu

QUE la Ville de East Angus demande à nouveau au canton de Westbury d'inclure le paiement des frais d'asphaltage effectué en mai 2018 du chemin Martineau conformément à l'entente proposée.

QUE la mairesse Lyne Boulanger et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'entente relative à l'entretien de voies publiques divisées par la limite territoriale avec la municipalité de canton de Westbury.

ADOPTÉ

**2018-352 POLITIQUE RÉVISÉ DE REMBOURSEMENT DE LA
SURTAXE POUR LES ACTIVITÉS NON OFFERTES SUR LE
TERRITOIRE DE LA VILLE DE EAST ANGUS**

CONSIDÉRANT que certaines activités sportives ne sont pas offertes sur le territoire de la Ville de East Angus;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adopte la politique de remboursement révisé de la surtaxe sur les activités sportives non offertes sur le territoire de la Ville de East Angus datée du 1^{er} octobre 2018, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

**2018-353 ADOPTION GUIDE RÉVISÉ DES RÈGLES DE CONDUITE ET
D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉ(E)S DE LA VILLE DE EAST
ANGUS**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adopte le Guide révisé des règles de conduite et d'éthique des employé(e)s de la Ville de East Angus daté du 1^{er} octobre 2018, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

2018-354 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de septembre au montant de 169 940.54 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de septembre au montant de 115 817.07 \$, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

La mairesse Lyne Boulanger lit le rapport du maire.

2018-355 RAPPORT DU MAIRE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport du maire pour l'année 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2018-356 DÉPÔT – PROJETS – FDT

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de développement local.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville dépose les projets suivants au FDT :

- 1) Mandat pour l'aménagement d'un garage municipal comprenant une aire de dépôt pour les matières dangereuses et pour la récupération de différents matériaux au coût total de 45 000 \$;
- 2) Mandat pour la revitalisation et l'aménagement de la rue Saint-Gérard afin d'améliorer l'accès du secteur institutionnel en auto, à vélo et à pied (CHSLD, CLSC, Polyvalente Louis-St-Laurent, aréna, CPE, Office d'habitation) au coût total de 20 350,58 \$.
- 3) Réalisation et installation de trois murales créées par un artiste-muraliste sur le bâtiment du 150 Angus Sud, au montant de 22 707,56 \$.

QUE la Ville s'engage à payer un maximum de 25 % du coût de financement de tous les projets. **ADOPTÉ**

2018-357 PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à formuler une demande de subvention dans le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (Volet 1 : soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité). **ADOPTÉ**

2018-358 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – ACHAT COMPTEURS D'EAU

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur des travaux publics, Paul St-Cyr ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour l'achat de compteurs d'eau. **ADOPTÉ**

2018-359 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – VÉRIFICATEUR EXTERNE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soit autorisé à procéder à l'appel d'offres pour les services professionnels d'un vérificateur externe. **ADOPTÉ**

2018-360 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – COLLECTE DE CARTON

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier et le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la collecte du carton. **ADOPTÉ**

2018-361 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – OPÉRATIONS DE LA STATION D'ÉPURATION ET EAU POTABLE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier et le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les opérations de la station d'épuration et eau potable. **ADOPTÉ**

2018-362 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à procéder à l'appel d'offres pour le service d'entretien des bâtiments municipaux. **ADOPTÉ**

2018-363 PIIA – 236 BILODEAU

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 29 août 2018, a étudié la demande de permis de rénovation (revêtement en façade) du 236 Bilodeau;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 236 Bilodeau. **ADOPTÉ**

2018-364 NON-CONFORMITÉ – MG-56 – TRAVAUX RUE WARNER

CONSIDÉRANT que les essais granulométriques des matériaux de chaussée MG-56 de la rue Warner sont non-conformes ;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Nicolas Leblanc de la firme St-Georges, structures et civils dans son courriel du 7 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que la Ville a accepté la recommandation de l'ingénieur le 10 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur demande à la Ville de payer les frais de main-d'œuvre relative à la pose du MG-56.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville informe l'entrepreneur Lafontaine et Fils qu'elle refuse de payer les frais de main-d'œuvre en lien avec la pose du MG-56 compte tenu du non-respect des normes au devis.

De plus, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à payer le décompte numéro 3 au montant de 173 499.54 \$, conformément à la recommandation de la firme St-Georges, structures et génie civil.

ADOPTÉ

2018-365 PROJET RACKAM

CONSIDÉRANT que l'entreprise Rackam a approché la Ville de East Angus afin qu'il soit installé une centrale solaire pour le séchage des boues à la station d'épuration à titre de vitrine technologique.

CONSIDÉRANT qu'il existe une entente industrielle entre la Ville et la compagnie Graphic Packaging concernant la station d'épuration;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de la station d'épuration à l'effet de ne pas s'impliquer dans ce projet;

Il est unanimement résolu

QUE la Ville informe la compagnie Rackam qu'elle ne désire pas s'impliquer dans le projet de vitrine technologique de séchage de boues.

ADOPTÉ

2018-366 ACHAT – SEL DE DÉGLAÇAGE

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville accepte la soumission du plus bas soumissionnaire soit Mines Seleine pour l'achat de sel de déglacement au prix de 80.24 \$ la tonne en provenance de Trois-Rivières, excluant les taxes.

ADOPTÉ

2018-367 RÉSOLUTION POUR SIGNALER L'INQUIÉTUDE DES MUNICIPALITÉS DANS LE CADRE DU PROJET DE LA PISTE CYCLABLE DE LA SAINT-FRANÇOIS D'UN POSSIBLE MORATOIRE JUSQU'EN MARS 2019 SUR LA SIGNATURE DES BAUX ET LE RETRAIT DU RAIL ENTRE SAINT-JOSEPH-DE-COLERAIN ET SHERBROOKE :

CONSIDÉRANT QUE des demandes ont été faites au MTMDT pour une remise en service du rail entre Thetford Mines et Vallée-Jonction et que nous avons été informés qu'un moratoire jusqu'en mars 2019 sur la signature des baux et le

démantèlement du rail est imminent sur l'ensemble du tronçon entre Vallée-Jonction et Sherbrooke.

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu de demande pour le tronçon entre Saint-Joseph-de-Coleraine et Sherbrooke.

CONSIDÉRANT QUE le projet avance rondement et que des efforts en temps ainsi que des sommes importantes ont déjà été engagés dans le projet par les partenaires;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités ont déjà eu l'accord de démanteler des parties du rail et que des baux ont été signés ou sont en voie d'être signés avec le MTMDET pour la réalisation du projet de la Piste cyclable de la Saint-François.

CONSIDÉRANT QUE des appels d'offres sont en cours ou ont été ouverts pour le démantèlement de sections importantes du rail et que les délais de la validité des offres ne permettent pas d'attendre jusqu'en mars 2019 pour octroyer les contrats.

CONSIDÉRANT QUE la viabilité du tronçon entre Thetford Mines et Sherbrooke est remise en question pour la circulation des trains au niveau financier.

CONSIDÉRANT QUE des sections importantes du rail sont manquantes ou très instables entre Thetford Mines et Saint-Joseph-de-Coleraine et que la réhabilitation du rail sur cette section est pratiquement irréalisable;

CONSIDÉRANT QUE l'état général du rail est médiocre, que les différentes études de coûts et d'opportunités de relance dans le Haut-Saint-François se sont soldées par un échec quant à la relance du rail.

En Conséquence :

Il est unanimement résolu

De signaler l'intérêt et l'importance pour les municipalités participantes au projet de la Piste cyclable de la Saint-François que le tronçon entre Saint-Joseph-de-Coleraine et Sherbrooke **soit retiré du moratoire** afin que le projet de piste cyclable puisse se poursuivre et être garanti.

ADOPTÉ

2018-368 ADJUDICATION DE CONTRAT – BELL MÉDIA

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus adjuge le contrat pour publicité radio à Bell Média via le programme vision pour une durée de 18 mois, pour un montant de 19 800 \$ excluant les taxes, selon le document daté d'août 2018.

ADOPTÉ

2018-369 AIDE FINANCIÈRE – COMPÉTITION SUZANNE CATHCART

Il est proposé par le conseiller Denis Gilbert

Et appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville autorise la gratuité pour les heures de location de l'aréna par le Club de patinage artistique d'East Angus pour la compétition Suzanne Cathcart qui se tiendra en novembre 2018.

ADOPTÉ

2018-370 AIDE FINANCIÈRE – DÉFI OSENTREPRENDRE

Il est proposé par la conseillère Meagan Reid
Et appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville verse une aide financière de 50 \$ pour le Défi OSEntreprendre organisée par la SADC.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-371 PARTENARIAT – HALLOWEEN À L'ÉGLISE HANTÉE

Il est proposé par le conseiller Denis Gilbert
Et appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville participe comme partenaires de la soirée Halloween au montant de 195 \$ conditionnellement à leur participation à la Forêt hantée de Freddy Angus.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-372 ACHAT DE TABLE – OKTOBERFEST – FONDATION LOUIS-ST-LAURENT

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville achète une table au coût de 300 \$ pour l'activité de financement de la Fondation Louis-St-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-373 DON – TABLE DE CONCERTATION DES AINÉS

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre deux billets du spectacle de France D'Amour à titre de prix de présence pour le Salon des Aînés qui aura lieu le 25 octobre prochain. **ADOPTÉ**

2018-374 DON – LA GRANDE TRAVERSÉE CYCLISTE

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville verse un don de 50\$ à l'équipe de la Polyvalente Louis-St-Laurent qui participera à la Grande Traversée cycliste.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-375 SOUTIEN FINANCIER – PLACE AUX JEUNES

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accorde une aide financière de \$ 774.20 à Place aux Jeunes du HSF afin de poursuivre leurs activités de réseautage, de visite d'entreprises, d'atelier sur l'entrepreneuriat, de découvertes et surtout pour la tenue de séjours exploratoires en région.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-376 ADOPTION RÈGLEMENT 768 – DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 252 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 252 000 \$ POUR L'ACQUISITION ET LA RÉFECTION D'UN BÂTIMENT POUR EN FAIRE UN GARAGE MUNICIPAL

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 768 intitulé « Règlement 768 – Décrétant une dépense de 1 252 000 \$ et un emprunt de 1 252 000 \$ pour l'acquisition et la réfection d'un bâtiment pour en faire un garage municipal » soit adopté. **ADOPTÉ**

2018-377 DATE DU REGISTRE – RÈGLEMENT 768

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la date du registre pour le règlement 768 soit fixée au 15 octobre 2018.

ADOPTÉ

2018-378 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 770 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 612 AFIN D'ABOLIR LE COLPORTAGE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 770 intitulé « Règlement 770 - modifiant le règlement 612 afin d'abolir le colportage » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

2018-379 ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 770 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 612 AFIN D'ABOLIR LE COLPORTAGE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 770 intitulé « Règlement 770 modifiant le règlement général 685 – Colportage et stationnement » soit adopté. **ADOPTÉ**

2018-380 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 771 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685 AFIN D'AJOUTER DES STATIONNEMENTS INTERDITS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 771 intitulé « Règlement 771 - modifiant le règlement général 685 afin d'ajouter des stationnements interdits » sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

